Aires Terrestres Educatives : zoom sur le rôle du référent

GRAE AuRA - 21 06 2023

Mylène MALBRUNOT – SAAMT - OFB DR Auvergne Rhône-Alpes
Contact : mylene.malbrunot@ofb.gouv.fr

Aires Educatives : les enjeux

Crédit : Sébastien Meslin / Office français de la biodiversité

Crédit : bducastelle

Crédit : Cécile Barreaud / Office français de la biodiversité

→ Plan biodiversité : 500 AE en 2022

Participer à la préservation de la biodiversité en formant des citoyens qui seront acteurs de cette préservation.

- connecter les enfants avec la nature,
- leur faire connaître et comprendre les enjeux de sa préservation,
- dans un dispositif qui initie aux principes de la démocratie,
- par la conjugaison de l'expérience et de la théorie.

Aires Educatives : le concept

Une zone définie

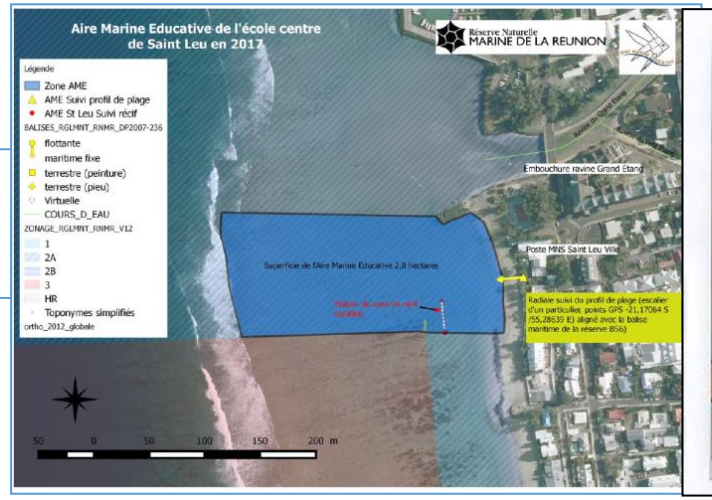

*Des **élèves qui se l'approprient et réfléchissent à sa préservation***

Faire l'école autrement

« **Connaître** » : acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel et culturel

« **Vivre** » : découverte du territoire et de ses acteurs

« **Transmettre** » : transmission des savoirs et gestion d'un patrimoine commun préservé

Aires Educatives : les acteurs

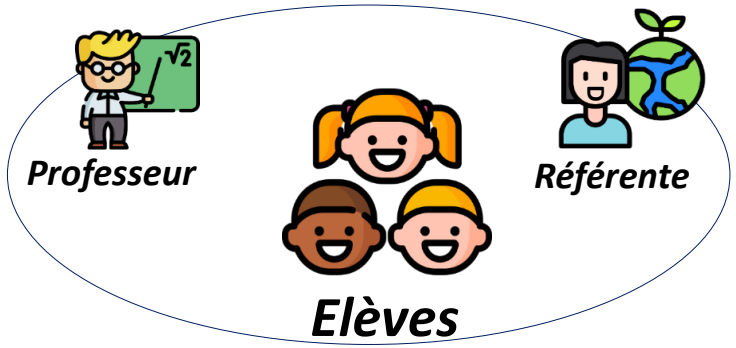

Important :

- <u>Inscription obligatoire</u> d'une ou plusieurs classes (liens avec les enseignements scolaires) des cycles 3 et 4 (CM1 à 3°) + expérimentation au lycée cette année
- Mais possible de faire des <u>liens</u> vers l'extérieur (temps périscolaires)

Aires Educatives : les acteurs

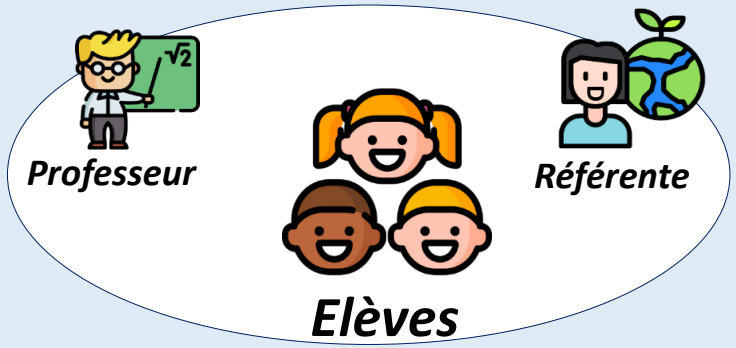

Une Aire éducative et ses caractéristiques

Aires Educatives : les acteurs

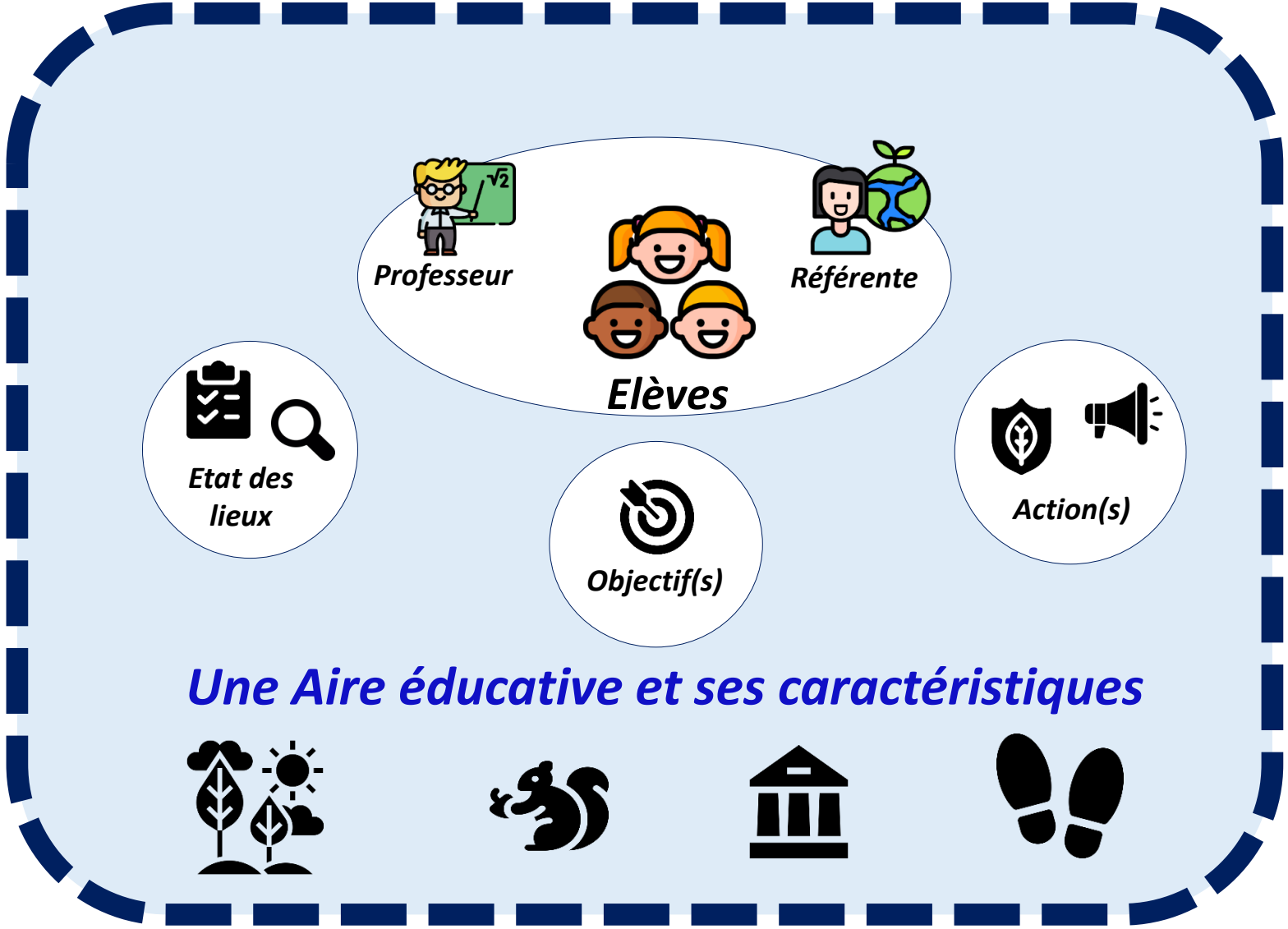

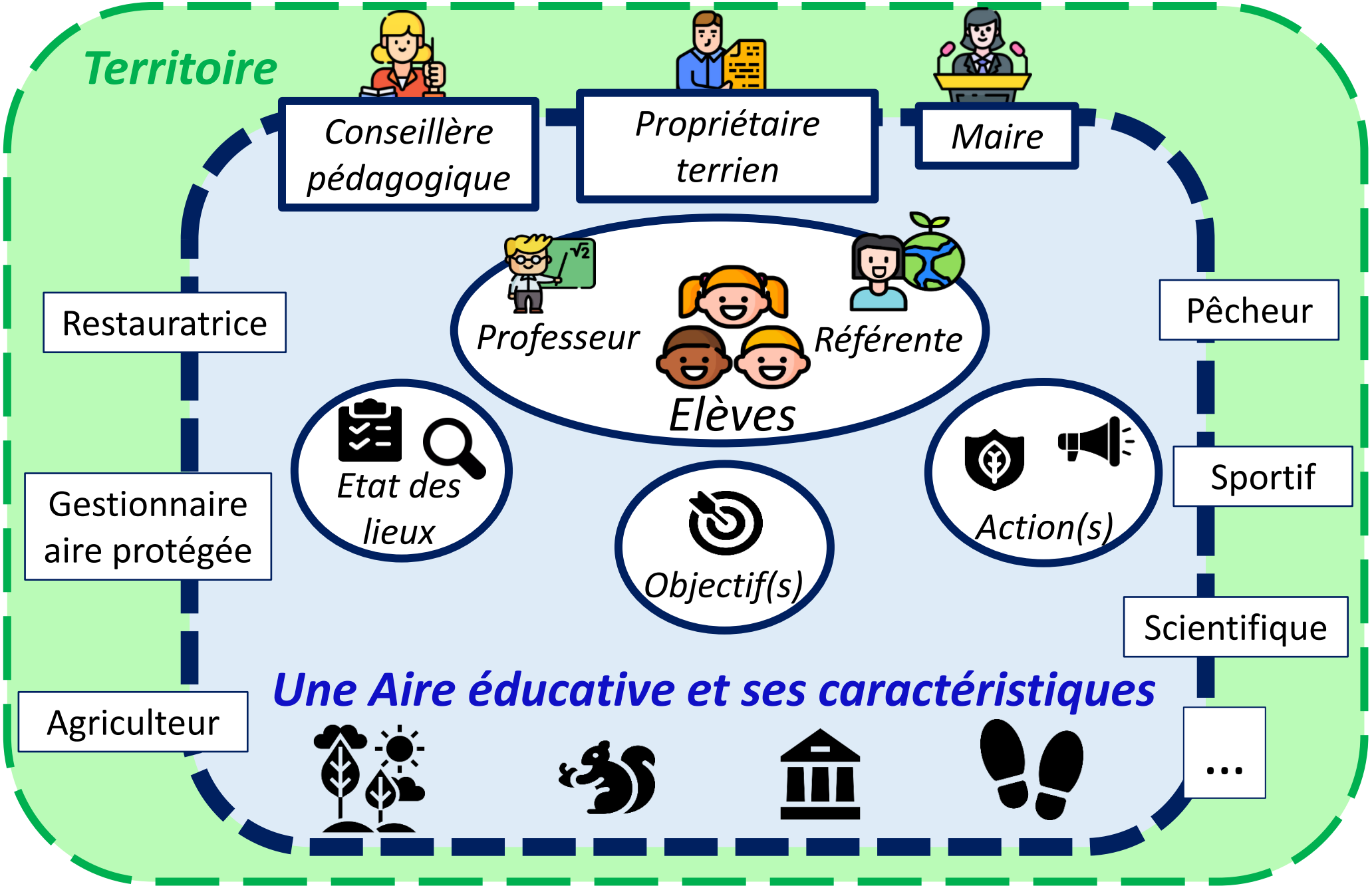
Territoire
Conseillère pédagogique
Propriétaire terrien
Maire
Restauratrice
Pêcheur
Professeur
Référente
Elèves
Etat des lieux
Gestionnaire aire protégée
Objectif(s)
Action(s)
Sportif
Scientifique
Une Aire éducative et ses caractéristiques
Agriculteur
...

Enseignant/référent : un binôme + intervenants ponctuels

- Lien avec les apprentissages scolaires
- Continuité du projet en classe tout au long de l'année (intérêt des élèves)

- Lien vers l'extérieur (intervenants ponctuels, mairie…) et s'assure de l'équilibre des points de vue exposés aux élèves
- Appui sur les compétences environnementales

Intervenants ponctuels

- Apportent des connaissances aux élèves sur leur sujet
- Parlent de leur domaine, peuvent partager leur compréhension des enjeux du territoire

- ✓ **Compréhension commune du projet**
- ✓ **Accompagnement des élèves sur toute l'année – co-construction du squelette du projet**
- ✓ **Appui mutuel dans les tâches administratives**

Référents : qui ?

- Structure/personne expérimentée ou diplômée en EDD
- Qui doit adopter la même posture de neutralité que celle demandée à l'enseignant
- Compatibilité avec le Référentiel des Référents (élaboré par le copil national en 05/22) : https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=docs_cadrage:referentiel_referents_aires_educatives_vf.pdf
- Extrait : **III.2 Critères pour l'approbation du référent**

Pour être référent, il faudra réunir à minima les conditions suivantes :

Pour une structure

- Avoir un projet éducatif en accord avec les finalités mentionnées au III.1
- Pour être référente, une structure doit avoir pour objet principal l'EEDD, l'éducation civique et sociale, ou la préservation de l'environnement. Pour tous les autres types de structures, une analyse au cas par cas pourra être menée mais l'objet social ne doit pas présenter une mention relative à la promotion et/ou défense d'un usage/activité humaine.

A titre individuel

- Avoir des compétences (diplômes) et/ou des expériences en EEDD et/ou en pédagogie de projet
- Être membre d'une structure remplissant les critères ci-dessus.

Référents : points à favoriser

Qualité du projet ⇔ qualité de la relation enseignant – référent !

- Prise de contact préalable avec l'enseignant : former le binôme avant de débuter (fin d'année scolaire précédente).
- Anticiper le contact avec la commune – Prospection locale de 2 ou 3 aires potentielles
- Proximité géographique => connaissance des acteurs du territoire ; limitation des frais de déplacement
- Caler les dates d'intervention : environ 1/mois (10 ½ journées en moyenne sur l'année scolaire)… mais sans caler les thèmes abordés (progression choisie par les élèves)

Déroulement

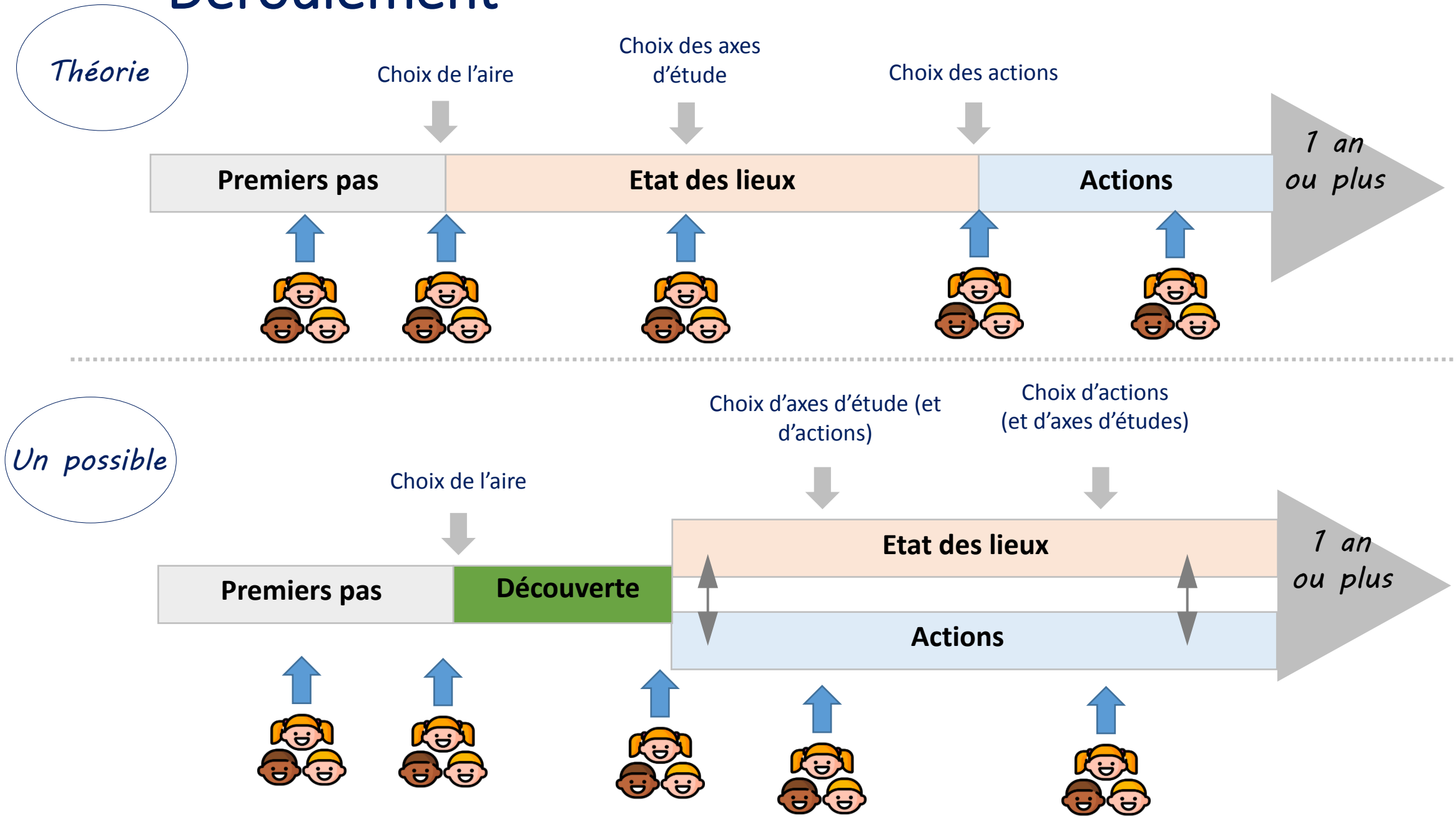

Le conseil des élèves : **élément central** du projet

Conseil des élèves :
Élèves, enseignant, référent

Objectif: réfléchir sur le projet

Fréquence de réunion:
Aussi souvent que nécessaire

Conseil « élargi » :
Élèves, enseignant, référent, élus, gestionnaires, pêcheurs, etc…

Objectif: Faire partager les réflexions des élèves aux personnes concernées (politiques, gestionnaires, usagers du milieu marin)

Fréquence de réunion:
1 à 2 fois par an

Les labels

Pourquoi un label ?

- Apporter une reconnaissance au travail des acteurs et des élèves
- Apporter une méthodologie et un accompagnement pour la mise en place des projets
- Référencer afin de créer du lien et du partage entre les projets

Comment l'obtenir?

S'inscrire auprès de l'OFB *(plateforme SAGAE)* → Mettre en place son projet en suivant les principes de la charte et de la méthodologie → Demander le label

Gouvernance du label

Comité de pilotage national (OFB, Ministères de la Transition écologique, de l'Education nationale et des Outre-mer) ⇄ **Cellule d'appui nationale à l'OFB** ⇄ **Groupes régionaux aires éducatives (DR OFB, Académies, DREAL, ARB, et autres acteurs régionaux pertinents suivant la région)**

Le déploiement en Auvergne Rhône Alpes

Les ATE en AuRA : 75 actives en 2022-23

Aires Terrestres Educatives en AuRA

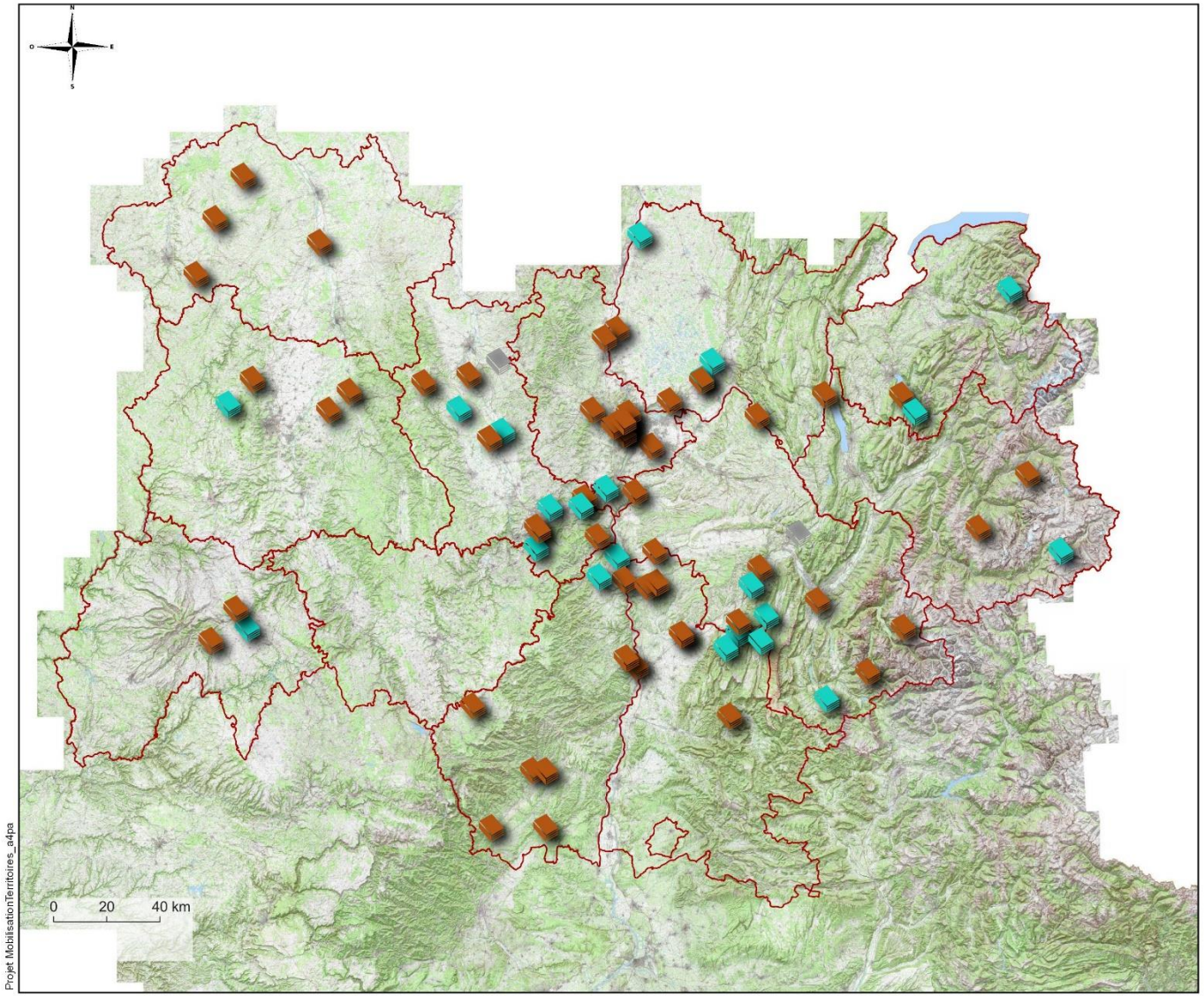

Légende

AiresTerrestresEducatives

- labellisé OFB (année en cours)
- non labellisé (année en cours)
- années précedentes

EDITEE LE : 30 / 1 / 2023
Sources des données :
Fonds cartographiques :
Système de coordonnées : EPSG:2154

Bilan des inscriptions en Auvergne Rhône-Alpes

- Année scolaire 2020-2021 : **2 écoles labellisées** :
  - ✓ 26 : école de St Martin en Vercors (1 classe), avec le PNR du Vercors
  - ✓ 42 : école Rosa Parks de Saint Etienne (3 classes) avec la LPO

- Année scolaire 2021-2022 :
  - ✓ **40 établissements engagés** (31 écoles + 8 collèges + 1 ITEP)
  - ✓ dont 20 subventionnés par l'AAP OFB (pour un montant total de 57 506 €) (sur 24 dossiers déposés, dont 4 inéligibles)
  - ✓ **23 établissements labellisés + 1 « en devenir »** (sur 24 demandes)

- Année scolaire 2022-2023 :
  - ✓ **40 nouvelles inscriptions validées**
  - ✓ dont 14 subventionnés par l'AAP OFB (pour un montant total de 42 053 €) (sur 41 dossiers déposés)

ATE : bilan en Auvergne Rhône-Alpes

Année scolaire 2021-2022 - Répartition par département :

Académie	Dépt	Etablissements	Référents	Labellisation 2022
Clermont Fd	15	2 écoles élémentaires	CPIE	1 école élémentaire
	63	1 école élémentaire	CPIE	1 école élémentaire
Grenoble	07	4 écoles élémentaires 1 collège	Les Pieds à Terre – Pierres Feuilles Ciseaux – CEN - CPIE - FRAPNA	1 école élémentaire 1 collège
	26	3 écoles élémentaires	PNR du Vercors	3 écoles élémentaires
	38	6 écoles élémentaires	Espace Nature Isère – PNR du Vercors – Le Pic Vert	3 écoles élémentaires
	73	1 école élémentaire	PN de la Vanoise	2 écoles élémentaires
	74	2 écoles élémentaires	CPIE – CEN	1 école élémentaire
Lyon	01	4 écoles élémentaires 2 collèges 1 ITEP	CEN – FNE Atelier Fica Exploraterre	2 écoles élémentaires + 1 « en devenir » 1 ITEP
	42	5 écoles primaires 4 collèges	CPIE – FNE – LPO - Nature en Mont Pilat – Association Roannaise de Protection de la Nature	4 écoles élémentaires 2 collèges
	69	2 écoles primaires 2 collèges	FNE – Arthropologia - Centre d'observation de la nature de l'île du Beurre	1 école élémentaire

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

ATE : bilan en Auvergne Rhône-Alpes

Année scolaire 2022-2023 - Nouvelles inscriptions :

Académie	Dépt	Etablissements	Référents
Clermont-Fd	03	4 écoles élémentaires	LPO – ADATER - CEN
	15	1 école élémentaire	Moments Nature
	63	4 écoles élémentaires	CEN – Fais et Ris
Grenoble	07	4 écoles élémentaires 1 collège	Plaine et Terre – Mésange et Libellule – CEN SG Gorges de l'Ardèche
	26	4 écoles élémentaires	PNR Vercors - LPO
	38	4 écoles élémentaires 1 collège	Il y a – Espace Nature Isère – PN Ecrins – Biers Lièvre Environnement – Culture Caillou
	73	2 écoles élémentaires	PN Vanoise
	74	1 collège	CEN Asters 74
Lyon	01	1 collège	CEN Rhône Alpes
	42	3 écoles élémentaires 1 collège	FNE 42 – Madeleine Environnement - Nature en Monts Pilat
	69	7 écoles élémentaires 2 collèges	CEN Rhône Alpes - Atelier des Saisons - Nature en Monts Pilat

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Ressources sur les Aires Educatives :

- Le centre de ressources : https://ame.ofb.fr/doku.php
- Le guide méthodologique : https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=docs_cadrage:guide_methodo_creation_ae_v3_final_charte.pdf
- La plateforme d'inscription des Aires Educatives = Sagae : https://sagae.ofb.fr/
- Le site de l'OFB : https://www.ofb.gouv.fr/actualites/aires-educatives-lancement-de-lappel-projets-2023-2024

Gestion des inscriptions et labellisation

Via la plateforme SAGAE : https://sagae.ofb.fr/

- ✓ Inscriptions 2023-24 jusqu'au 15 septembre sur SAGAE

  Demande de financements à l'AAP OFB (date limite = 15/09) sur Démarches Simplifiées

- ✓ Labellisation : en avril – mai. Pertinent d'anticiper : possibilité d'ajouter des éléments sur Sagae en continu toute l'année !

Financements :

- ✓ 3 AAP OFB (depuis 2021) mais d'un montant insuffisant pour tout financer…
- ✓ Trousse à projets : https://trousseaprojets.fr/
- ✓ Eduscol « Notre école, faisons-la ensemble » : https://eduscol.education.fr/3595/notre-ecole-faisons-la-ensemble
- ✓ Collectivités locales (communes, départements, etc…)
- ✓ Mécénats
- ✓ Fondations (Nature et Découvertes, etc…)

Merci pour votre attention